



développer l'industrie et conquérir des droits nouveaux

Adresse aux syndiqués

La préparation du 40^e congrès fédéral, prévu au Mans du 2 au 6 juin 2014, est une occasion supplémentaire pour les syndiqués CGT de la métallurgie de donner leur point de vue sur la situation sociale, économique des industries de la métallurgie, sur le mode de fonctionnement de la fédération et proposer des alternatives revendicatives pour transformer le travail.

Au regard de ce que vivent quotidiennement les salariés et les retraités de la profession, il est nécessaire de prendre le temps pour débattre ensemble, entre syndiqués CGT, pour déterminer nos objectifs revendicatifs et les moyens d'actions collectives à proposer aux salariés pour gagner la satisfaction de leurs revendications.

C'est dans ce sens que la fédération a initié et impulsé la tenue d'au moins 1 000 AG ou congrès de syndicats depuis le 50^e congrès de la CGT au printemps dernier.

Ces moments de débat mettent en évidence l'affrontement particulièrement fort entre le patronat et les salariés dont les intérêts sont naturellement opposés. La volonté des salariés et des retraités de la métallurgie à agir, à la fois contre les mauvais coups du patronat et pour gagner une amélioration durable des conditions de travail et de vie, représente un appui pour la construction revendicative.

Pour nous soumettre au diktat de la financiarisation de l'économie et à la spéculation, les libéraux n'hésitent pas à culpabiliser les actifs, les retraités et les privés d'emploi en les traitant de charges pour la société. Cet objectif a pour but seulement d'empêcher les luttes afin de protéger les profits et les dividendes pour les actionnaires. Pourtant, les salariés payent déjà lourdement la crise qu'ils n'ont pas provoquée.

Dans les luttes en cours ou celles en construction, les salariés, retraités et privés d'emploi aspirent à rompre immédiatement et durablement avec les politiques d'austérité, pour choisir la justice et l'efficacité économique mais aussi politique.

Il est urgent de revaloriser le travail qui est un formidable atout économique et social dans le monde. Cela passe nécessairement par une autre répartition des richesses produites par le travail, en augmentant les salaires, en développant l'emploi industriel, en renforçant les services publics et en améliorant les conditions de travail.

C'est ce contenu revendicatif emploi / salaire / protection sociale / condition de travail que la CGT porte dans les mobilisations interprofessionnelles. C'est ce contenu que l'on veut mettre en débat avec les salariés pour leur proposer d'agir collectivement afin de sortir de la crise économique et politique du pays.

C'est également dans ce sens que la fédération et les syndicats proposent une convention collective nationale pour l'ensemble des salariés de la métallurgie. Dans cet objectif revendicatif, nous sommes parvenus à franchir une étape en proposant, dans chaque région, la construction, avec les syndiqués, d'une convention collective régionale dont la colonne vertébrale reste notre proposition de grille de salaires fédérale.

Ce 4 pages est un premier document de réflexion et de débat pour préparer le 40^e congrès. Le document d'orientation, qui prendra en compte les arguments de votre réflexion, vous parviendra dans les prochains mois pour poursuivre les débats et la préparation du congrès.

en chiffres

Le champ national couvert par la FTM CGT
-effectifs au 31/12/2011-

- Environ **1 450 000 salariés** sont rattachés aux conventions collectives de la métallurgie (UIMM). Ils sont regroupés en 6 grands secteurs d'activités :
 - Métallurgie et fabrication de produits métalliques : **404 133**,
 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques : **139 225**,
 - Fabrication d'équipements électriques : **139 225**,
 - Fabrication de machines et équipements : **188 551**,
 - Fabrication de matériels de transport : **364 293** dont **228 364** dans l'automobile,
 - Autres industries manufacturières : **216 270** dont **153 431** dans la réparation et l'installation de machines.
- Les services de l'automobile (les garages, les auto-écoles, les loueurs de voitures, les contrôles techniques, les stations-service) rassemblent environ **420 000 salariés**.
- **12 000** salariés font partie de la convention collective du machinisme agricole.
- Les industries de la BJOP (Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Perles) regroupent environ **10 000 salariés**.
- Près de **22 000 salariés** sont rattachés à la convention collective froid, aéronautique.

Répartition des salariés selon les catégories socio-professionnelles (2010)

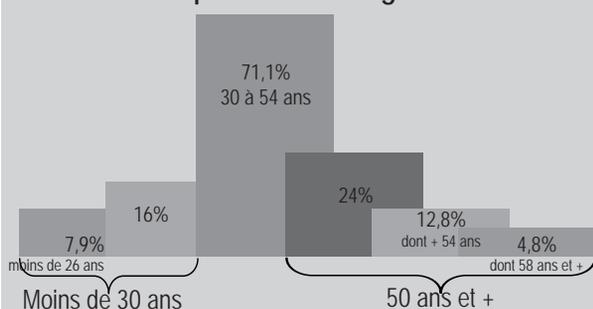


41,4 ans
C'est la moyenne d'âge des salariés de la métallurgie

Les femmes représentent 20% des salariés de la métallurgie



Répartition des salariés de la métallurgie par tranche d'âge



Le salariat précaire de la métallurgie représente chaque année environ **100 000 intérimaires** et **61 500 CDD**.

Le développement industriel

Notre fédération s'est résolument engagée à poursuivre et amplifier son travail pour permettre à l'industrie de retrouver une place prépondérante dans le développement du pays.

Notre fédération milite pour le développement de l'industrie avec un socle social fort, c'est-à-dire avec des emplois de qualité et des droits nouveaux pour les salariés, ainsi qu'à leurs organisations syndicales afin d'intervenir dans les lieux de décisions.

La dimension européenne est devenue l'une des composantes de notre activité revendicative, avec une recherche de convergences à travers des initiatives communes et de mobilisations avec les salariés des pays européens ainsi qu'avec les autres fédérations de la CGT affiliées à IndustriAll (organisation syndicale européenne de l'industrie).

Dans ce nouveau contexte, notre fédération, avec de nombreux syndicats, s'organisent pour gagner la mobilisation des salariés autour de projets industriels répondant aux besoins des salariés, des populations à l'échelle d'un territoire, d'une filière, grâce à la recherche permanente d'un décloisonnement entre structures de la CGT dans les professions et les territoires.

Les dossiers élaborés par la fédération pour les filières de l'automobile, de l'aéronautique, de la navale, des T.I.C., de la sidérurgie et ceux en cours de rédaction ou en réflexion constituent autant d'arguments revendicatifs et économiques pour gagner d'autres perspectives industrielles que la réduction des capacités et d'emplois ainsi que la financiarisation de l'industrie.

Nous sommes engagés pour l'instant dans la construction d'une coopération avec de nombreuses fédérations CGT dans 14 filières industrielles.

Ce travail en commun est à poursuivre, à amplifier et des étapes sont à franchir pour permettre de porter cette démarche revendicative de propositions à partir des entreprises et groupes.

Notre proposition d'instituer des comités inter-entreprises (CIE), entre donneurs d'ordres, sous-traitants et prestataires, constitue un moyen supplémentaire pour recevoir des informations complètes sur les implications économiques et les conséquences de cette forme d'organisation du travail. C'est également un moyen pour peser sur les choix stratégiques des groupes dans les filières et territoires. Il nous faut développer des expérimentations dans ce sens.

Il nous faut sortir de la pression du capital, sortir de l'intoxication libérale selon laquelle le travail serait une charge pour l'entreprise et la société, alors que bien au contraire, le travail est un atout et une richesse qu'il faut revaloriser et sécuriser.

les industries de la métallurgie

Au 31/12/2010, la métallurgie comptait environ 48 000 entreprises avec un chiffre d'affaires de 356 milliards d'euros.
57 % des exportations manufacturières et 46 % de la valeur ajoutée manufacturière.

La part sociale dans les produits est le montant total de ce qui est perçu par les salariés pour l'entreprise. Cette part représente :

- 10% dans une voiture,
- 24% dans un avion,
- 6% dans l'industrie électronique,
- 19% dans la fabrication d'appareils pour le médical,
- 3 à 4% dans un téléphone portable.

Véritablement, **le capital est un coût pour les entreprises et la société.**

enjeux de la syndicalisation des ingénieurs, cadres et techniciens

Notre fédération se donne les moyens de travailler son déploiement parmi les ingénieurs, cadres et techniciens (ICT) de la métallurgie. Une partie de notre 40^e congrès de juin 2014 y sera consacrée, et le 11^e congrès de notre UFICT en décembre prochain en est la préparation.

La réalité professionnelle et sociale vécue par les ICT est différente de celle des ouvriers et des employés. Développer la CGT dans ces catégories nécessite de comprendre leurs préoccupations.

La place et le rôle des ICT dans l'entreprise sont marqués par deux facettes de leur réalité. D'une part, se sont des salariés à part entière. D'autre part, ils influent directement sur le travail des autres catégories de par leurs responsabilités dans la conceptualisation des projets industriels et leur mise en œuvre. Cette réalité professionnelle et sociale des ICT nécessite une approche spécifique qui permettra de travailler les convergences à partir de leur construction revendicative. Se réapproprier l'entreprise est un enjeu qui implique de reconnaître la place de chaque catégorie, à partir de son identité dans le cadre de projets collectifs.

En effet, c'est par l'activité syndicale sur le terrain et la construction de revendications spécifiques aux ICT que la CGT convaincra ces salariés de se syndiquer. Construire une CGT plus forte nécessite d'être plus forts dans l'ensemble des catégories socio-professionnelles.

Les ICT représentent déjà la moitié des salariés de la branche, mais seulement 10% des syndiqués. Pourtant, l'évolution positive du taux d'adhésion des ICT depuis 3 ans montre leur besoin de CGT. Cela montre aussi que nos propositions sont en adéquation avec leurs attentes et besoins revendicatifs.

L'union fait la force, chaque catégorie de personnel a besoin des autres pour gagner. Soyons utiles à nos collègues, accessibles et solidaires pour renforcer notre syndicat.

la CGT dans la métallurgie*

2 640 syndicats CGT pour un total de 5 000 bases regroupant 65 434 syndiqués

5 408 ingénieurs, cadres et techniciens

12 263 retraités

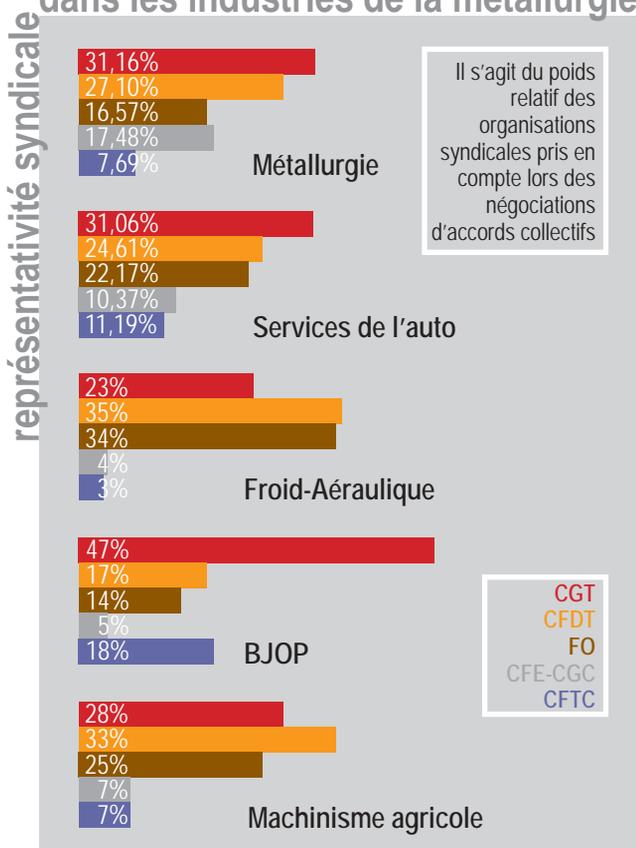
47 763 ouvriers/employés

Depuis 2011, la fédération a réalisé 11 547 adhésions dont 9 285 ouvriers/employés, 1 453 retraités et 809 ICT.

Cependant, en raison de la situation sociale de la branche (restructurations, départs en retraite...), la fédération a progressé de 3 000 adhérents.

Chiffres 2011

représentativité syndicale dans les industries de la métallurgie



la CGT utile, accessible, solidaire

Le 50^e congrès de la CGT a décidé d'orientations et de résolutions à mettre en œuvre immédiatement, dans notre activité syndicale. Ces orientations et résolutions ont été validées par la très grande majorité des syndiqués CGT. Elles sont les nôtres, de la fédération aux syndicats et sections syndicales de la métallurgie.

Voici une synthèse des 3 résolutions adoptées au 50^e congrès.

Résolution n°1 – les responsabilités du syndicalisme aujourd'hui

Cette résolution confirme la nécessité de sortir de la crise économique et politique du capitalisme et le besoin de faire intervenir les salariés en France mais aussi à l'échelle européenne et internationale.

Pour cela, la CGT donnera tous les éléments de confiance aux salariés pour lutter contre les mesures d'austérité néfastes économiquement et socialement.

La CGT va continuer à dénoncer et agir contre l'imposture populiste et xénophobe des partis d'extrême-droite, véritable poison contre le monde du travail.

Dans ce sens, il est nécessaire de permettre la solidarité entre les salariés, les femmes et les hommes, les jeunes et les moins jeunes, entre les peuples pour faire converger les luttes. Les luttes en France s'imbriquent également dans un processus revendicatif porté à l'échelle européenne pour une véritable Europe sociale. Cette volonté de rassembler les salariés s'inscrit dans un syndicalisme uni pour peser favorablement sur le patronat et le pouvoir politique en place.

Résolution n°2 – nos ambitions revendicatives

Pour la CGT, la création de richesses doit servir au progrès de l'humanité et à répondre aux besoins sociaux.

Cela passe par une politique industrielle, une politique des services publics, une politique d'emplois ambitieuse et une bataille conquérante sur les salaires et la protection sociale.

Pour la CGT, la sortie de crise passe par une amélioration durable de la situation des salariés qui ne pourra se réaliser que par une revalorisation du travail qu'il faut impérativement transformer.

C'est tout le sens du nouveau statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle revendiqués par la CGT qui peuvent permettre de protéger les salariés face à la logique patronale, aux profits à tout prix pour une petite minorité d'actionnaires face à la pauvreté et à l'exclusion.

La CGT ambitionne également une construction européenne vers une Europe sociale et solidaire. Cela nécessite des droits nouveaux pour l'intervention des organisations syndicales.

Résolution n°3 – une politique ambitieuse de syndicalisation

Indéniablement, l'intervention des salariés, de l'ouvrier au cadre, et des retraités pour l'amélioration durable de leurs conditions de travail et de vie, demande à la CGT d'ouvrir ses portes en grand.

Le congrès a réaffirmé la nécessité d'un travail croisé entre les structures professionnelles et territoriales de la CGT pour gagner en efficacité.

L'objectif de la CGT est de sortir les salariés et les retraités de l'isolement, les inviter à rejoindre cet espace de démocratie et de luttes collectives qu'est le syndicalisme. Il faut notamment s'adresser aux jeunes qui sont les premières victimes de la crise. Ils sont l'avenir du pays et de la CGT.

La CGT a décidé de placer les syndiqués au centre de l'activité syndicale comme auteurs, acteurs, décideurs ; pour cela, régulièrement des AG ou congrès de syndicats doivent se tenir.

L'information avec la presse syndicale CGT, la formation syndicale sont des moyens pour se forger une opinion, maîtriser la démarche CGT pour la faire vivre tous les jours sur son lieu de travail.

Le rapport de forces face au patronat et au pouvoir politique demande un syndicalisme CGT plus fort, plus nombreux. Une nouvelle étape de syndicalisation à la CGT doit être portée par toutes les organisations à partir des réalités du travail et du vécu des salariés et des retraités.

**développer
l'industrie
et conquérir
des droits
nouveaux**